

RÉGION SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

Plan d'action 1998-2001

COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

ACTIONS	STRATÉGIES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Mesures et éléments facilitant le développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Colloque annuel sur le développement des ressources humaines¹ ; ▪ Activités de formation organisées au plan régional pour les cadres² . 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Syndicats, associations de cadres, établissements, Régie régionale (comité organisateur du colloque annuel); ▪ <i>Regroupement d'établissements de santé et de services sociaux</i>³ ; ▪ <i>Comité sur le développement du personnel d'encadrement</i>; ▪ Direction générale des établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisé le 2 octobre 98 (6^e colloque, 350 participants) ; ▪ 2 <i>Cercles de dialogue</i>⁴ de novembre 98 à juin 1999 ; ▪ Formation et suivi sur <i>l'encadrement clinique</i>⁵ : débute en novembre 98; ▪ Formation sur <i>l'encadrement administratif</i> : débute en décembre 98; ▪ 5 conférences thématiques sur <i>la gestion du stress personnel et professionnel</i> : de décembre 98 à mai 99.
Élaborer un programme de formation continue	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite du plan d'action 1997-98 du <i>comité sur le développement du personnel d'encadrement</i>⁶ ; ▪ Support aux actions régionales par le <i>comité de développement des ressources humaines</i> . 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Regroupement d'établissements de santé et de services sociaux</i> ; ▪ <i>Comité sur le développement du personnel d'encadrement</i>; ▪ Direction générale des établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En marche depuis août 1998 et en continuité des activités faites en 1997-98.

¹ Référence : **Colloque annuel sur le développement des ressources humaines**, 2 octobre 98, sous le thème *Mes valeurs, mon travail : cohérence, complémentarité ou contradiction?*...

² Référence : **Bilan 1997-98 et plan d'action 1998-99**, octobre 1998, document diffusé auprès de tout le personnel d'encadrement du réseau régional.

³ Référence : **Le Regroupement d'établissements de santé et de services sociaux, région 02**, document présenté au Ministre de la santé et des services sociaux Monsieur Jean Rochon, 27 octobre 1994.

⁴ Référence : Inscription aux **Cercles de dialogue** animés par le Dr Serge Marquis, octobre 1998.

⁵ Référence : Inscription à **la formation et au suivi en encadrement clinique** par M. Pierre-Yves Boily, octobre 1998.

⁶ Référence : **Plan d'action 1997-98**, comité sur le développement du personnel d'encadrement, août 1997.

ACTIONS	STRATÉGIES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER
Recension et diffusion des bons coups	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion via les communiqués du <i>comité sur le développement du personnel d'encadrement</i>, les rapports du <i>Regroupement d'établissements</i> et les suivis à la table régionale des directeurs généraux. ▪ Animation d'un <i>comité sur les communications</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Syndicats, associations de cadres, établissements, Régie régionale (comité organisateur du colloque annuel); ▪ <i>Regroupement d'établissements de santé et de services sociaux</i>⁷ ; ▪ <i>Comité sur le développement du personnel d'encadrement</i>; ▪ Direction des ressources humaines des établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Septembre 98 à juin 99. ▪ Plusieurs démarches sont déjà amorcées : <i>comité sur les communications</i>, suivi du colloque 1998 et préparation du colloque 1999, etc.
Déréglementation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi des actions au plan national 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Comité sur le développement du personnel d'encadrement</i> . 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Échéancier en concordance avec l'évolution au plan national.
Investissement actuel en développement et le financement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarche de support aux équipes nouvellement constituées⁸ ; ▪ Activités de formation réseau (pour le personnel d'encadrement, pour le personnel syndicable non syndiqué, pour les membres des conseils d'administration). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Table régionale des directeurs généraux; ▪ Direction générale des établissements impliqués dans la « démarche de support aux équipes de gestion nouvellement constituées »; ▪ <i>Comité sur le développement du personnel d'encadrement</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarche de support : débutée en août 98; ▪ Activités réseau : débutées en octobre 98.
Suivi des actions nationales et régionales dans le but de faire le bilan annuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion au plan régional du plan d'action 1997-2000 et du bilan du rendez-vous annuel du 16 septembre 98; ▪ Contact interrégional et échange d'expertise sur l'élaboration et le suivi d'activités de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Table régionale des directeurs généraux; ▪ Direction des ressources humaines des établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Septembre 98 à juin 99, de façon régulière.

⁷ Référence : **Le Regroupement d'établissements de santé et de services sociaux, région 02**, document présenté au ministre de la santé et des services sociaux Monsieur Jean Rochon, 27 octobre 1994.

⁸ Référence : **Démarche de support aux équipes de gestion nouvellement constituées**, direction des ressources humaines de la Régie régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, juin 1998.